

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 décembre 2021

La convocation a été transmise le 30 novembre 2021,

L'an deux mil vingt et un, jeudi 09 décembre, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Michaël BLANCHET, Maire.

Etaient présents : M. BLANCHET, Mmes S. GRANDJEAN, C. BINOIS, Ms C. LARDEAU, A. MARSOT, Mmes C. ROUERS, M-L MEZARD, Mmes S. BARRERA, A. DE SOUSA, Ms., W. SOUPRAYEN, L. DELESCLUSE,

Etait absente: Camille DENOZIERES,

Absents excusés : Ludwig EVEN, Alexandre SEBAHI

- : - : - : - : - : -

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 21h00,

ORDRE DU JOUR :

A) **Présentation des pouvoirs** :

L. EVEN a donné pouvoir à S. BARRERA

A. SEBAHI a donné pouvoir à S. GRANDJEAN

B) **Désignation d'un secrétaire de séance** :

M. Jean-Philippe SIMON est nommé secrétaire de séance.

C) **Approbation du procès-verbal des séances du 18 novembre 2021**

L'approbation du procès-verbal, du 18 novembre 2021, est reporté à la prochaine séance de conseil municipal celui-ci n'ayant pas été diffusé.

: - : - : - : - : - : -

1- **REPLACEMENT DES POSTES VACANTS DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le Maire rappelle que Flavie GUIONNET et Pascal CHAFFIN, conseillers démissionnaires, ont laissé des postes vacants dans différentes commissions et qu'il convient de les remplacer.

Il poursuit en énumérant les commissions où les sièges sont à pourvoir.

- Commission **communication et réseaux sociaux** : 2 sièges en remplacement de Flavie GUIONNET et Pascal CHAFFIN.

Se sont portés candidats : Sophie GRANDJEAN et Laurent DELESCLUSE

Le Conseil municipal donne son accord pour voter à main levée.

Mme Sophie GRANDJEAN et M. Laurent DELESCLUSE sont élus avec 13 voix Pour et 1 abstention (Albert MARSOT) comme membres à la **commission communication et réseaux sociaux**.

- Commission **urbanisme et aménagement du territoire** : 2 sièges en remplacement de Flavie GUIONNET et Pascal CHAFFIN.

Se sont portés candidats : Jean-Philippe SIMON, Willy SOUPRAYEN, Amélie DE SOUSA, Sophie GRANDJEAN et Ludwig EVEN par la voix de Sylvia BARRERA

Le scrutin est effectué à bulletin secret.

Sylvia BARRERA et Laurent DELESCLUSE ont été, avec leur consentement, nommés assesseurs.

Jean- Philippe SIMON a obtenu 4 voix
Willy SOUPRAYEN a obtenu 8 voix
Amélie DE SOUSA a obtenu 5 voix
Sophie GRANDJEAN a obtenu 5 voix
Ludwig EVEN a obtenu 6 voix

M. Willy SOUPRAYEN et M Ludwig EVEN sont élus membre de la *commission urbanisme et aménagement du territoire*.

- Commission **services techniques communaux, bâtiments communaux et patrimoniaux** : 2 sièges en remplacement de Flavie GUIONNET et Pascal CHAFFIN

Se sont portés candidats : Amélie DE SOUSA et Willy SOUPRAYEN
Le Conseil municipal donne son accord pour voter à main levée.

Madame Amélie DE SOUSA et M. Willy SOUPRAYEN sont élus à l'unanimité comme membres de la *commission services techniques communaux, bâtiments communaux et patrimoniaux*.

- Commission **d'appel d'offres** : 2 sièges en remplacement de Flavie GUIONNET et Willy SOUPRAYEN

Se sont portés candidats : Ludwig EVEN par la voix de Sylvia BARRERA, Willy SOUPRAYEN et Amélie DE SOUSA
Le scrutin est effectué à bulletins secrets et dépouillé par les deux assesseurs.

Ludwig EVEN a obtenu 9 voix
Willy SOUPRAYEN a obtenu 14 voix
Amélie DE SOUSA a obtenu 5 voix

M. Ludwig EVEN et M. Willy SOUPRAYEN sont élus membres de la *commission d'appel d'offres*.

- Commission **environnement, développement, entretien des espaces verts et écologie** : 1 siège en remplacement de Pascal CHAFFIN

Se sont portés candidats : Sylvia BARRERA et Willy SOUPRAYEN
Le scrutin est effectué à bulletins secrets et dépouillé par les nommés précédemment.

Sylvia BARRERA a obtenu 8 voix
Willy SOUPRAYEN a obtenu 6 voix

Mme Sylvia BARRERA est élue membre de la *commission environnement, développement, entretien des espaces verts et écologie*.

- **Comité Local d'Animation et de Développement (CLAD)** : 1 siège en remplacement de Pascal CHAFFIN, délégué suppléant.

Seule à se porter candidate, **Mme Catherine BINOIS** est élue à l'unanimité, par un vote à main levée, comme *déléguée suppléante au CLAD*.

- **Syndicat des gymnases du collège de Maintenon** : 1 siège en remplacement de Flavie GUIONNET, déléguée suppléante.

Se sont présentés Willy SOUPRAYEN et Michaël BLANCHET.

Le scrutin est effectué à bulletins secrets et dépouillé par les deux assesseurs.

1^{er} tour : Les deux candidats ont obtenu le même nombre de voix soit respectivement 7 voix

2^{ème} tour : Willy SOUPRAYEN a obtenu 7 voix
Michaël BLANCHET a obtenu 6 voix
1 bulletin blanc

M. Willy SOUPRAYEN est élu, comme délégué suppléant, au **Syndicat des gymnases du collège de Maintenon**.

- **Drainage d'Umpeau** : 1 siège en remplacement de Flavie GUIONNET, déléguée titulaire

Seule à se porter candidate, **Mme Marie-Laure MEZARD** est élue, par un vote à main levée, avec 13 voix pour et 1 abstention, comme **déléguée titulaire, au Comité du Drainage d'Umpeau**.

L'ordre du jour étant épuisé à 21h35, Monsieur le Maire lève la séance après avoir informé le conseil municipal de la création d'un Comité de la vie Scolaire, pour St Piat et qu'il en reparlera lors du prochain conseil municipal.

Le Maire,
Michaël BLANCHET